

SERVICE DE RADIOLOGIE POLYCLINIQUE ST JEAN

Docteur Alain SOUMRANY – Docteur Eric GIORDANA – Dr Thomas BENZAKEN

INFILTRATION SOUS CONTROLE RADIOLOGIQUE OU ECHOGRAPHIQUE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé une intervention radiologique. Elle sera pratiquée avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'intervention et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cette intervention en réponse à la pathologie que vous présentez. Toutefois, il se peut que cette intervention ne soulage pas toutes vos douleurs.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

LA RADIOGRAPHIE UTILISE DES RAYONS X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

De quoi s'agit-il ?

L'infiltration consiste à injecter un médicament anti-inflammatoire à base de cristaux de cortisone directement au contact de la zone dont l'inflammation est responsable de votre douleur. L'injection peut être effectuée au niveau d'une articulation, d'un tendon, d'un ligament, d'une bourse, etc.

Le geste sera effectué sous guidage échographique ou radiologique continu. Cette technique permet de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille, de suivre en temps réel son trajet et de déposer le médicament précisément au site même de l'inflammation pour une efficacité maximum. Ce guidage assure également une sécurité optimale lors de la progression de l'aiguille afin d'écarter toutes complications.

Ce contrôle par l'imagerie est indispensable à la réussite de l'infiltration.

Le déroulement de l'infiltration

Pendant l'infiltration, suivez bien les recommandations du médecin et du technicien. Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications.

Après une désinfection très soigneuse de la peau, le médecin procède à l'anesthésie locale, de plus en plus profonde, jusqu'à l'endroit à traiter. Celle-ci va réduire la sensibilité de la peau et des muscles afin que l'infiltration soit la plus confortable possible pour vous.

Sous contrôle de l'imagerie, une aiguille est mise en place à proximité de la zone à traiter. Une faible quantité de produit de contraste iodé peut être injectée pour vérifier la bonne position de l'extrémité de l'aiguille, puis le médicament est injecté. Quelques images radiologiques seront prises durant les différentes phases du geste.

Quelles sont les complications liées à l'infiltration ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication. Nous effectuons toutes nos infiltrations sous contrôle imagerie afin d'assurer un maximum de sécurité.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. A titre indicatif, nous pratiquons plusieurs infiltrations/ jour depuis 1999 ; sans qu'il y ait eu une seule infection dans notre centre. Néanmoins ce risque existe, en dépit des précautions prises pour l'éviter.

Les accidents allergiques sont rares. Il est cependant important de nous signaler vos allergies afin que nous puissions prendre toutes les précautions nécessaires.

Les accidents hémorragiques sont exceptionnels. Il est impératif de nous signaler tout traitement anticoagulant que vous suivez.

Résultats

Un repos relatif est conseillé pendant 48h pour une meilleure efficacité de l'infiltration. L'amélioration se manifeste en général 3-4 jours après l'infiltration. Nous vous demandons de reprendre contact avec votre médecin environ 10 jours après le geste afin d'apprécier son efficacité. Nous pouvons être amenés à vous proposer une 2ème infiltration dans certains cas.

A titre indicatif, on obtient environ 70% de bons résultats après une 1ère infiltration et ce pourcentage monte entre 80 et 90% après une 2ème infiltration.

Ce que vous devez faire

L'infiltration se fait en ambulatoire : elle ne nécessite donc pas d'hospitalisation.

Avant l'examen répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

- | | | |
|---|-----|-----|
| • Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple ?) | oui | non |
| • Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Kardégic, Plavix, Previscan Sintrom, Xarelto, Eliquis, Pradaxa...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? | oui | non |

Dans ce cas, il sera peut être nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen ; nous vous préciserons combien de temps

Etes-vous allergique ?

- | | | |
|---|-----|-----|
| • à certains médicaments, êtes-vous asthmatique ? | oui | non |
| • avez-vous mal toléré un examen radiologique ? | oui | non |
| • êtes-vous allergique à l'iode ? | oui | non |
| • êtes-vous actuellement sous traitement antibiotique ? | oui | non |
| • avez-vous de la fièvre ? | oui | non |
-

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaites-vous ?	oui	non
--	-----	-----

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

Apportez le jour de l'infiltration :

- 1) la demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)
- 2) les résultats des examens de laboratoire qui vous auraient été demandés
- 3) le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM, scintigraphies osseuses, ...)
- 4) la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Pour l'infiltration :

A l'exception des médicaments que l'on vous aurait demandé d'arrêter, vous prendrez normalement vos autres traitements.

Venez de préférence accompagné(e). Il ne faut pas être à jeun.

Après votre retour à domicile :

Un repos est conseillé pour une meilleure efficacité de l'infiltration dont l'effet ne se manifesterait qu'après quelques jours.

En cas de fièvre ou de douleur importante dans les jours suivant l'infiltration (possibles signes d'infection), il est important de contacter immédiatement votre médecin ou notre équipe au : 04 92 13 55 40

Il est normal que vous vous posiez des questions sur ce geste. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

INFILTRATION SOUS CONTROLE RADIOLOGIQUE OU ECHOGRAPHIQUE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

a personnellement rempli cette fiche le

confirme avoir été informé(e) sur le déroulement de la procédure, les risques encourus,
les résultats espérés,

et donné son accord pour que le geste soit réalisé.

Signature

Merci également de nous indiquer ci-dessous les noms de :

Votre médecin généraliste :

Le prescripteur de votre examen :